



Nouvel organisme privé agréé par le Ministère de l'Intérieur, pour le passage du code de la route.

Nous proposons des séances d'examen à proximité des populations désertées de ce service.

Comment ça marche ?

- Élève dans une auto-école ou candidat libre, après l'apprentissage du code de la route, vous souhaitez obtenir votre examen du code. Pour cela vous devez réserver votre séance d'examen sur le site EXACODE.FR. Vous recevez votre convocation par mail, celle-ci est à présenter le jour de votre examen avec votre pièce d'identité.
- Le paiement se fait en ligne directement au tarif réglementé de 30€.
- L'examen dure environ 30 minutes et consiste à répondre à une série de 40 questions sur tablette. Pour un résultat favorable, vous devez obtenir un minimum de 35 bonnes réponses.
- Résultats sous 2 heures en moyenne.

Nos Principes :

Examen de proximité, nous nous déplaçons à la rencontre des jeunes, afin de faciliter l'accès à ce service pour la jeunesse qui ne peut pas se déplacer aisément. Nous proposons des séances régulières, dans des conditions d'examen optimales. Développer, moderniser, et dynamiser la ruralité est l'un de nos objectifs.

Pourquoi choisir Exacode ?

- Inscription facile et rapide,
- Explication sur l'obtention de votre NEPH,
- Conditions d'examen optimales,
- Proposition de séances d'examen régulières à proximité,
- Agir pour un dynamisme économique et social,
- Œuvrer pour un aménagement équilibré du territoire.